

12.02.2014 - 11:00 Uhr

## La part des médicaments aux coûts de santé diminue à nouveau (Annexe)

Bâle (ots) -

Les coûts de santé ont augmenté dans l'ensemble de 3.3% en 2011, se montant au total à 64.6 milliards de francs. Avec 9.4% des coûts de santé, la part des médicaments a continué à diminuer. Ces informations et bien d'autres sont contenues dans la 33e édition de l'ouvrage statistique de référence «Santé publique en Suisse 2014».

Par rapport à 2010, les coûts du système de santé ont progressé de 3.3%, représentant au total 64.6 milliards de francs en 2011. La hausse avait été légèrement inférieure en 2010 (2.5%), mais beaucoup plus élevée auparavant (2009: 4.4%, 2008: 5.8%). Avec 9.4% des coûts de santé, la part des médicaments a continué à diminuer (2010: 9.7%). Le net fléchissement de l'indice des prix des médicaments est dû en particulier à la multiplication des contrôles du prix des médicaments figurant déjà sur la liste des spécialités (LS). Ce sont les dépenses pour les traitements hospitaliers (45.1%) et ambulatoires (33.2%) qui représentent la plus grande part des coûts de santé. La part de ces derniers a continué à augmenter par rapport à 2010 (+0.7 points).

Causes de décès: différences entre les sexes

Bien qu'en net recul depuis plus de vingt ans grâce aux progrès de la médecine, les maladies cardio-vasculaires figurent toujours en tête des causes de décès, dont elles représentent une part de 33.8%. Les tumeurs occupent la deuxième place. Des différences entre les sexes apparaissent à cet égard. Pour la première fois, les maladies cardio-vasculaires ne sont plus la seule cause de décès la plus fréquente pour les deux sexes: en 2011, autant d'hommes sont décédés de maladies cardio-vasculaires que de tumeurs. C'est au niveau des tumeurs que les plus grandes différences se manifestent entre les sexes: chez les hommes, plus de 31% des décès sont dus au cancer, contre quelque 24% chez les femmes. En revanche, plus de femmes sont décédées de maladies cardio-vasculaires.

Une nouveauté est l'augmentation du nombre de décès dus à la démence: tandis que 1526 personnes ont succombé à une démence en 2000, elles étaient 3714 en 2011. En raison de l'évolution démographique, la fréquence des démences va continuer à augmenter.

Vous trouverez plus d'informations ainsi que les graphiques de la publication «Santé publique en Suisse» sur le site Internet d'Interpharma [www.interpharma.ch](http://www.interpharma.ch), à la rubrique «Faits et statistiques». La brochure est disponible gratuitement en version imprimée.

Contact:

Thomas B. Cueni, secrétaire général d'Interpharma  
Tél. 061 264 34 00  
portable 079 322 58 17  
[thomas.cueni@interpharma.ch](mailto:thomas.cueni@interpharma.ch)

Sara Käch, responsable de la communication  
Tél. 061 264 34 14  
portable 079 208 16 33  
[sara.kaech@interpharma.ch](mailto:sara.kaech@interpharma.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100751145> abgerufen werden.